

## AVIS CE SUR LE DOSSIER BANQUE SOLIDAIRE

Aujourd'hui un dossier sur la Banque solidaire est présenté en C E. Même si l'avis ne porte que sur le volet concernant la structure « banque solidaire », l'organisation mise en place par la Caisse régionale en matière d'écosystème mutualiste nous oblige à prendre en compte les conséquences de la réorganisation de la Banque solidaire sur le maillage des points passerelles.

Les 13 premières plaques présentent la transformation en profondeur de notre société. Il est évoqué une mutation de notre économie favorisant l'apparition de nouvelles formes de précarité qui touche particulièrement notre circonscription. Les jeunes de notre département sont impactés. Le taux de chômage de notre circonscription est élevé, et le niveau de vie particulièrement bas dans l'Aisne et les Ardennes. Le taux de pauvreté s'élève d'ailleurs à 19% dans ces deux départements. Face à ce constat, la Caisse régionale du Nord Est a été la première à mettre en place des points passerelles (en 1997) afin d'assurer son rôle de Banque solidaire sur son territoire. A ce jour, il existe 5 points passerelles sur les 3 départements permettant aux clients d'être accompagnés, avec 30% de représentation du dispositif Passerelle dans le dispositif National.

Malheureusement, en 20 ans la situation ne s'est pas améliorée dans notre région.

La nouvelle organisation permettra de traiter un peu plus en amont les clients en difficulté puisque les conseillers Banques solidaires seront en proximité des agences de recouvrement. Les deux structures dépendront dorénavant de la même Direction, ce qui devrait permettre encore plus de synergie (même si elle existait déjà).

Mais concrètement, comment cette nouvelle volumétrie de dossiers amené par les agences de recouvrement a-t-elle été mesurée ? La nouvelle organisation permettra-t-elle de répondre à ces nouvelles demandes ?

Devant la situation économique et sociale de notre région, nous pourrions imaginer qu'il faut renforcer le dispositif en laissant a minima les points d'accueil en place, voire les augmenter afin d'améliorer la proximité. Et bien non dans ce projet, on nous parle de fermer deux bureaux passerelles, celui de Laon et de Chalons, tous deux situés au centre de leurs départements. Drôle de façon de fêter les 20 ans des points passerelles !!!

Pourquoi avoir fait ce choix ? Aucun chiffre dans le dossier ne nous permet de le comprendre. Pourquoi fermer Laon et Chalons ? Combien de personnes sont reçues au point passerelle de Laon et Chalons ? Aucun chiffre n'est apporté pour nous permettre de comprendre ces choix.

On nous parle de solidarité et proximité et pourtant on ferme des points d'accueil centraux. Les clients fragiles ne pourront pas se rendre loin de leur domicile. Quelles solutions va-t-on leur apporter ? Est-on sûr que les situations de précarité se concentrent dans les grandes villes ? Pourquoi ne pas maintenir ces points d'accueil en proposant des jours d'ouvertures déterminés sur LAON, ST QUENTIN, CHARLEVILLE, REIMS et CHALONS ? Comment s'intègre ce projet avec les CRC pour les clients fragilisés évoqués par le DG lors du CE de juillet ?

Enfin aucune explication n'est donnée sur l'organisation. Exemple : un client est reçu au point Passerelle de Reims, pour lequel il est détecté la possibilité de mettre en place un prêt solidaire. Devra-t-il se rendre à Chalons ? Les conseillers Banque solidaire continueront-ils à recevoir des clients ? Y a-t-il suffisamment de bureaux ? Quel cycle de travail pour les conseillers Banque solidaires. Aucune réponse dans le dossier.

Aucun volet sur l'organisation et le fonctionnement quotidien n'est présenté dans ce dossier.

Le CE de la CR Nord Est regrette cette décision qui donne l'impression que la CR se désengage de cette clientèle fragile. Il s'agit là d'un mauvais signe envoyé aux habitants de la région.

**Pour toutes ces raisons le CE du Nord Est donnera un avis défavorable.** Les Elus du Comité d'Entreprise souhaitent que cette déclaration soit lue intégralement lors du prochain conseil d'administration.